

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Janvier

DISCOURS DE M. FLOQUET

M. Floquet, élu président de la Chambre des députés, a prononcé le discours suivant à la séance du 15 janvier :

Messieurs et chers collègues,

Je remercie tout d'abord, au nom de l'assemblée, notre bureau provisoire, nos plus jeunes collègues qui ont occupé le secrétariat, et le vénérable président qui a bien voulu ouvrir nos travaux et nous adresser les conseils de son expérience. Ils me permettront en même temps, et vous aussi messieurs, d'envoyer notre souvenir commun à notre cher et toujours vigoureux doyen, M. Pierre Blanc, que les rigueurs de la saison ont retenu pour quelques jours loin de nous, le privant de remplir le devoir annuel qu'il aime et dont il a l'habitude de s'acquitter avec tant de bonne grâce, de chaleur et de communicative éloquence.

Pour moi, mes chers collègues, parmi tant de sentiments qui m'émeuvent, au moment où je reçois de vous une nouvelle preuve de confiance, je ne veux vous exprimer que mon désir d'y répondre aussi bien que je le pourrai, par un dévouement absolu, exclusif, aux grands devoirs que vous m'imposez.

Plus que jamais, en effet, il est nécessaire de faire régner dans nos délibérations l'activité, l'ordre, la méthode. Avec l'année nouvelle, nous entrons dans la période qui doit être la plus féconde de notre vie législative.

Déjà, sans doute, vous avez réglé plusieurs questions importantes qui étaient en suspens depuis des époques plus ou moins éloignées. Les lois sur l'abrogation des livrets d'ouvriers, sur la sécurité des ouvriers mineurs, sur les agents de chemins de fer, sur le syndicat de communes sont devenues enfin définitives et ont pu être promulguées.

Sur l'initiative vigilante du ministre de la guerre, vous avez également voté une série de lois relatives à notre organisation militaire, qui témoignent de votre constante sollicitude pour notre vaillante armée et qui, en augmentant notre force nationale, assurent le respect de tous à nos sentiments pacifiques.

Déjà vos commissions ont déposé leurs rapports sur des sujets touchant à quelques-unes des réformes d'ordre social et matériel que vos commentants avaient recommandées à votre attention, sur le travail des femmes et des enfants, sur la sécurité des travailleurs, sur le régime fiscal des

successions, sur la législation des protêts, sur le partage des biens des mineurs, sur les conseils de prud'hommes, sur les chambres de commerce, sur la compétence des juges de paix, sur la propriété littéraire et artistique.

D'autres projets sont en préparation avancée, tels que les lois sur l'instruction criminelle, sur les Caisses d'épargne et sur les cadres de la marine. Déjà dans cette longue, sérieuse et belle discussion du budget de 1891 qui a rempli notre session extraordinaire, la Chambre a montré de quel esprit d'initiative elle était animée et quelle fermeté elle savait conserver dans la poursuite des améliorations nécessaires.

Elle est parvenue à introduire dans sa première loi de finances quelques réformes désirées, et dans le débat elle a jeté les germes d'autres réformes, parmi lesquelles le dégrèvement sur les transports en chemins de fer qui, selon une parole autorisée, aura l'importance d'une véritable et bienfaisante révolution.

Mais votre tâche sera plus laborieuse encore et plus compliquée dans les sessions de cette année. Non seulement vous aurez à donner la force législative aux plus urgentes propositions que vos commissions tiennent prêtes, non seulement vous aurez à régler le sort des réformes financières promises au prochain budget, mais vous savez que vous ne pouvez vous soustraire à l'obligation d'examiner et de résoudre, dans le cours même de 1891, le délicat et multiple problème des tarifs douaniers.

Par cette seule question, la plus grande partie de votre temps sera absorbée, car vous voudrez donner aux deux Chambres la liberté d'exercer, en pleine lumière et en pleine connaissance de cause, leur arbitrage souverain entre les intérêts particuliers qui réclameront vos suffrages et les intérêts généraux qui ont droit à votre protection.

Mais si la carrière que vous avez à parcourir est longue et difficile, vous pouvez y entrer avec une robuste confiance, étant si visiblement soutenus par l'assentiment national, nettement orientés vers la politique qui assurera le succès de vos efforts. Le corps électoral qui s'est prononcé au 4 janvier 1891 n'a pas tenu un autre langage que le suffrage universel au mois d'octobre 1889. Tous deux ont, une fois de plus, affirmé la République, adhéré à la politique républicaine.

L'épargne universelle vient de donner à son tour un éclatant témoignage de confiance au crédit de la République. La politique dictée par ces manifestations qui ne se démentent pas depuis tant d'années est assez claire pour qu'elle n'exige pas sans doute de longues ni de fréquentes discussions, mais il importe qu'elle soit prati-

quée avec fermeté, rappelée avec persévérance, même au cours des débats d'affaires qu'elle doit animer de la foi démocratique. Avec l'harmonie qu'elle s'est efforcée de rendre complète entre les pouvoirs publics, la nation veut la concorde entre ses représentants, la stabilité et l'unité dans le gouvernement, l'action énergiquement progressive dans la législation.

La République, qui sait vaincre, n'entend pas abuser de sa victoire, mais elle a le devoir d'en user largement, au profit surtout de ceux qui ont le plus besoin de la justice et de la solidarité sociales. Après avoir fait reculer ceux qui, naguère, se vantaient avec tant d'arrogance de chasser de France la République, nous serions bien coupables ou bien naïfs si nous pouvions nous laisser surprendre par ceux qui prétendent expulser de la République les lois, les doctrines, les espérances républicaines.

C'est pourquoi, mes chers collègues, je pense qu'il n'y a rien à changer aujourd'hui aux conseils qu'un illustre prédécesseur, Gambetta, donnait aux députés de 1881, lorsque de cette place, il leur disait : « Je ne veux tirer qu'un enseignement de ces manifestations répétées du pays en faveur de la République, c'est qu'il faut persévérer dans la voie où nous sommes entrés, c'est que, pour répondre aux intérêts comme aux volontés de la France, il nous faut entourer la République que nous avons fondée d'institutions de plus en plus libérales et démocratiques, pour réunir tous les patriotes, tous les Français. »

INFORMATIONS

La question du désarmement

L'Éclair publie la dépêche suivante de Berlin que nous reproduisons sous toutes réserves :

« La triple alliance, à bout de ses ressources financières, est en train de mettre, cette fois très sérieusement, à l'ordre du jour la question du désarmement, et c'est l'empereur d'Allemagne qui brûle de l'ambition de résoudre ce problème. En même temps que la presse indépendante a, par des avis officieux, caressé ostensiblement l'idée d'un rapprochement avec la France et fait même prévoir la possibilité du rétablissement de l'ancienne situation de la France en Europe, la presse officieuse consacre des articles approfondis à la même question du désarmement.

« Un rédacteur du *Preussische-Telegraphen*, dont les attaches avec la cour impériale sont bien

connues, invite même le gouvernement allemand à conclure avec la France un traité d'une durée de cinq ans pour donner à la France toutes les preuves de sa bienveillance et lui assurer le maintien de la paix.

« N'est-il pas assez surprenant qu'au beau milieu de ce concert pacifique, les nouvelles concernant la mobilisation de trois corps d'armée allemands et des troupes alpines en Italie persistent à se confirmer. Je puis, en effet, malgré tous les démentis, vous assurer que ces nouvelles sont absolument exactes, et on ne l'ignore pas au quai d'Orsay. Le comte de Munster, ainsi que vous devez le savoir, a quitté subitement Paris, comme il le fait ordinairement chaque fois que des complications sont à craindre, et on m'a assuré que le comte de Munster a eu avant son départ un long entretien avec M. Ribot, sur la question du désarmement. L'ambassadeur d'Allemagne a tenu un langage très accentué à ce sujet, ajoutant que l'Allemagne ne saurait tolérer que la France augmentât d'un seul homme ses corps d'armée de l'est. Dans les sphères politiques de Berlin, on prétend savoir que M. Ribot a été fort ému de ces déclarations. Je serai bientôt en mesure de vous signaler de graves événements qui, mes renseignements d'aujourd'hui m'en donnent la certitude, sont au nombre des éventualités les plus prochaines.

Le faux Padlewski

L'identité du fameux Padlewski arrêté à Olot est enfin officiellement établie. La préfecture de police a reçu plusieurs dépêches qui ne laissent aucun doute à ce sujet. L'individu arrêté est le nommé Leopold Caberg, âgé de vingt-neuf ans, déserteur belge, escroc de la pire espèce et surtout mystificateur de première force. Au service de la sûreté, on connaît fort bien cet individu, et depuis longtemps, Caberg a commis à Paris de nombreuses escroqueries sous le nom de Tom-Lane-Barker et sous d'autres noms encore. Après avoir subi des condamnations assez fortes pour ses nombreux vols, il s'était engagé dans la légion étrangère, puis avait été reconduit à la frontière. Il y a tout lieu de croire que cet aventurier, se faisant passer en Espagne pour Padlewski, avait trouvé ce moyen ingénieux de retourner en France, seul pays, a-t-il déclaré à la police espagnole, où l'on puisse « travailler » à l'aise.

L'affaire Gouffé

Paris, 15 janvier, soir.
La chambre criminelle de la cour de cassation, sur le rapport du conseiller Sallentin, vient de rejeter le pourvoi d'Eyraud.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

LE

Conscrit de Corbeil

CE BON M. CHEVALIER

La mère Marie suivait derrière en murmurant :

— Eh ! les petits agneaux, je suis plus lourde que ça, je demande du temps.

M. Chevalier fit entrer les visiteurs dans un petit cabinet où il recevait ordinairement ses débiteurs.

Un bureau et un fauteuil pour lui, trois chaises paillées à l'usage des solliciteurs, un crucifix en bois noir au-dessus du bureau, appendu à un clove, tel était le mobilier complet de cette pièce.

Le bureau avait une vaste caisse. — Cela semblait dire à tous : — Dieu et l'argent ! hors de là pas de salut !...

Nous pourrions presque affirmer que l'argent passait avant Dieu.

M. Chevalier entra le premier en disant très haut,

— Entrez, mesdames, qui me procure l'honneur de vous voir ?

Mme Constant entra, tenant Jean-Pierre par la main, la mère Marie suivait, essoufflée.

Il y avait longtemps qu'elle désirait voir l'intérieur de la maison de M. Chevalier duquel intérieure la mère de Mme Constant lui avait, quelquefois parlé.

En voyant le bureau, sa curiosité ne fut qu'à moitié satisfaite.

Cependant M. Chevalier avait pris place à son fauteuil, et, surpris dès l'abord, il avait eu le temps de reprendre sa phobie ordinaire, c'est à-dire à la fois souriante et froide.

Mme Constant avait pris une chaise, et la mère Marie une autre : quand à Jean-Pierre, il regardait à la fenêtre le monde passer.

M. Chevalier fit un geste qui signifiait :

— Parlez, madame, je vous écoute.

Mme Constant devint blanche comme un lin-ciel et commença d'une voix faible :

— Monsieur... (pour elle ce monsieur était tout un monde), monsieur, je viens à vous en dernier ressort vous supplier, non pour moi, mais pour cet enfant...

Deux larmes pénétrèrent sur les joues de la pauvre femme et sa voix s'éteignit dans un sanglot.

La mère Marie eut un soubressaut, Jean-Pierre se retourna inquiet.

M. Chevalier cligna des yeux, ouvrit un registre devant lui et dit d'une voix calme et presque douce :

— Continuez, madame.

Il avait déjà compris.

— Je viens, poursuivit avec courage Mme Constant, je viens monsieur, vous rappeler que nous vous sommes reconnaissants de tout ce que vous avez fait pour nous, tant du vivant de ma mère que du vivant de mon pauvre et cher mari...

M. Chevalier eut un mouvement d'émotion.

— Oh ! dit-il, ne me rappelez jamais le bien que j'ai pu faire, je l'ai oublié et n'en espère récompense qu'au ciel.

Il joignit les mains avec onction et se mit à feuilleter son registre avec ardeur.

Mme Constant n'osait poursuivre.

La mère Marie lui poussa le coude.

— Cré nom ! allez donc, dit-elle tout bas ; si c'était moi !...

Le vieux se retourna.

— Vous dites ? demanda-t-il de son air de fouine.

— Nous disons, dit la mère Marie, que nous venons pour vous parler d'autre chose que du ciel, et que...

— Taisez-vous ! mère Marie, c'est à moi de parler ici, et non à vous, tout en vous remerciant de votre assistance.

Ceci fut dit d'un ton hautain, qui imposa à la marchande.

Jean-Pierre était venu se placer entre sa mère et la mère Marie, grave et sérieux comme s'il eût eu quelqu'un à défendre.

M. Chevalier dit alors, en s'adressant à Mme Constant :

— Enfin madame, que demandez-vous ? Les Jones pâles de la femme, se colorèrent subitement. Evidemment un combat se livrait en

elle; elle rassemblait ses forces pour une bataille définitive.

— Monsieur, dit-elle, vous connaissiez ma mère.

— Sans doute, fit M. Chevalier en se retournant vivement; pauvre chère femme, si je l'ai connue, une excellente et digne femme.

— Vous connaissiez mon mari ? reprit la veuve.

— Certainement, ce brave Constant. Pourquoi me dites-vous cela ?

— Tous deux sont morts, monsieur, tous deux sont morts pauvres et m'ont laissé seule avec mon enfant, sans espoir et sans ressources.

— Diable ! Diable !

La mère Marie bondissait sur sa chaise.

— Vous êtes le parrain de mon fils, continua Mme Constant, de mon Jean-Pierre que voici.

— Ah ! c'est vrai, fit M. Chevalier, il est devenu fort : quel âge a-t-il maintenant ?

Madame Constant ne répondit pas à cette demande.

— Monsieur, poursuivit-elle, je suis malade, bien malade; hier on m'a ramassée dans la rue, mourante; mon travail à l'aiguille ne peut suffire à l'entretien de mon fils et à notre vie; je ne puis plus accepter les offrandes de mes voisins; le médecin ne revient plus, car je ne puis plus le payer; le boulanger refuse du pain; les créanciers de mon mari poursuivent le recouvrement des créances... Que faire ? je viens vous le demander.

(A suivre).

Le traitement de la tuberculose

Notre compatriote, le docteur Charazac, qui, on le sait, s'est rendu à Berlin pour étudier sur place la méthode de Koch, nous adresse le télégramme suivant :

« Berlin, 14 janvier, 8 h. 40, soir.

» Koch publie son procédé de fabrication de la lymphé.

» Tout bactériologistes capable de cultiver un microbe quelconque pourra préparer la lymphé.

» Enverrai, demain, compte-rendu. »

Le microbe de la Mal'aria.

La découverte annoncée à la Société de biologie par le professeur Treille, de l'École de médecine d'Alger, préoccupe à l'heure présente vivement l'opinion publique.

Le docteur Treille affirme qu'il a découvert dans le sang des paludiques un microbe qui se présente sous la forme de points isolés ou groupés en chaînettes et qu'il considère comme l'agent pathogène de la maladie si commune dans les pays chauds, en Algérie, surtout où elle fait tant de victimes et qu'on désigne sous le nom de *mal'aria*.

Cette découverte, si l'on en croit un des principaux professeurs de l'Institut Pasteur que nous avons consulté à ce sujet, ne pourra être considérée comme certaine que lorsqu'une preuve aura été fournie de la possibilité de la reproduction de la *mal'aria* chez les animaux avec culture de ce microbe. Or, on sait que jusqu'ici, au laboratoire Pasteur et dans tous les laboratoires étrangers, on n'a jamais réussi à donner la *mal'aria* à aucune espèce animale et que, dans les pays où la *mal'aria* sévit, on a toujours constaté que les animaux étaient réfractaires à cette affection.

Cette question devant, dit-on, être portée devant les sociétés savantes par M. Treille, il est tout au moins prématuré de se livrer dès maintenant à des espérances fondées sur une méthode qui ne repose encore que sur des affirmations et non sur des preuves.

Un marcheur célèbre

Mars-la-Tour (Meurthe-et-Moselle), 14 janvier, soir.

M. Alexandre Swanowitch de Winter, lieutenant d'infanterie, attaché à l'état-major du gouverneur général de Sibérie, est arrivé ici hier, à 6 h. du soir.

On sait que M. de Winter a parié d'effectuer à pied, en un nombre de jours déterminé, le trajet de Saint-Petersbourg à Paris.

De petite taille, âgé de 24 ans, M. de Winter a le type de nos officiers de chasseurs à pied.

Ce matin, après un déjeuner sommaire, M. de Winter s'est remis en route. Si ses calculs sont justes, il arrivera ce soir, à 8 h. 1/2, à Clermont-en-Argonne, localité située à 68 kilomètres de Mars-la-Tour.

Le lieutenant russe compte entrer dans Paris dimanche, 18 courant, à 11 h. du matin.

Les brimades

Un exemple sévère vient d'être fait dans la garnison de Versailles au sujet des brimades.

Il y a quelque temps, le nommé Cachelou, caporal au 20^e bataillon de chasseurs à pied, rentrait la nuit dans sa chambre, légèrement pris de boisson. Il eut la malheureuse idée de faire « camper » deux jeunes soldats.

Un adjudant du bataillon, dont la chambre

était située au-dessous, fut réveillé par le bruit et monta pour se rendre compte de ce qui se passait. « Faire camper », en argot de caserne, veut dire renverser. Le caporal Cachelou fut aussitôt conduit à la salle de police.

Le lendemain, le commandant Violla le punissait de prison en attendant la décision du général de brigade. Le général de brigade cassa Cachelou de son grade.

Notification de cette punition fut faite à la division et au ministère de la guerre et, quelques jours plus tard, un nouvel ordre prescrivait d'envoyer l'ex-caporal Cachelou dans une compagnie de discipline. Ce dernier avait toujours été un bon soldat. Il a été conduit jendi entre quatre hommes, comme il est d'usage, à la caserne de gendarmerie.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

L'Officiel publie :

Un décret ouvrant un crédit extraordinaire de 1,500,000 fr. pour secours aux populations du midi éprouvées par les inondations.

— Un décret instituant un certificat d'aptitude spécial à l'enseignement agricole dans les écoles primaires supérieures.

— Une circulaire du ministre de l'instruction publique accordant une augmentation de 100 fr. aux instituteurs laïques de la sixième classe provisoire, avec réserve que leur traitement nouveau ne puisse excéder 1,000 fr.

Même augmentation est accordée aux institutrices laïques de sixième classe, jusqu'à concurrence de traitement de 900 fr.

Enfin, toutes les institutrices laïques de la classe provisoire des stagiaires reçoivent une augmentation de 50 fr., jusqu'à concurrence de 800 fr.

— M. Berthelot est nommé vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique. M. Liard est nommé membre dudit conseil.

Nécrologie

Un cortège nombreux accompagnait, hier matin, à sa dernière demeure, la dépouille mortelle de M. René Alazard, fils du grand entrepreneur cadurcien qui, durant vingt-cinq ans, consacra son activité et son intelligence hors de pair, aux travaux publics les plus grandioses.

Le deuil était conduit par MM. Antoine Alazard et Delpont, fils et beau-frère du défunt.

M. René Alazard a succombé à une longue et cruelle maladie, contre laquelle la science et les soins les plus tendres sont restés impuissants.

Qu'il nous soit permis d'exprimer à l'épouse admirable dont le dévouement a été à la hauteur de l'éprouvé, ainsi qu'à toute la famille, la part bien sincère que nous prenons à leur douleur.

La neige

Décidément, l'hiver de 1891 veut se montrer à nous sous ses plus rigoureux aspects. Après le froid sibérien, voici la neige. Il en est tombé tout hier à Cahors et ce matin la couche est bien d'une quinzaine de centimètres au moins.

Ce n'est, de tous côtés, que chûtes de bêtes et de gens. Plusieurs voitures publiques ont, parait-il, suspendu leur service.

Ne serais-ce pas le moment, pour notre municipalité si populaire, d'établir pour les pauvres des chauffoirs publics, ainsi que l'on vient de faire à Montauban ?

M. Victor Combes

Les livres de viticulture se succèdent dans notre département, preuve que la reconstitution du vignoble préoccupe à juste titre tous les esprits.

Après le *Traité* si pratique du Directeur de l'Orphelinat d'Arnis, qui en est déjà à sa troisième édition (1), voici un volume, publié par M. Victor Combes, de Vire, qui relate en 140 pages ses longues expériences sur la culture des vignes américaines (2).

Nous engageons nos compatriotes, soucieux de l'avenir de notre vignoble et du relèvement de notre malheureux département, à parcourir ces pages et d'en faire leur profit.

(1) En vente à l'imprimerie Layton et à l'Orphelinat d'Arnis.
(2) En vente chez l'auteur et à la librairie Girma, à Cahors.

Enseignement primaire

Par décision de l'inspecteur d'Académie, M^{lle} Besse a été déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire adjointe à l'École primaire publique de St-Céré (emploi nouveau).

Les successions

M. Delaunay, député de l'Oise, va déposer la proposition suivante :

L'article 755 du code civil est ainsi modifié :

« Les parents au delà du huitième degré ne se succèdent pas. A défaut de parents au degré succédable dans une ligne, les parents de l'autre ligne succèdent pour le tout.

Commencement d'incendie

Vendredi matin, vers 8 heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré maison Rivière, rue du Séminaire, dans la chambre occupée par M. de Roaldès, ex-médecin. Le feu a été mis au rideaux de son lit par une veilleuse. Le vieillard a été de suite transporté dans un autre lit.

Le feu a été rapidement éteint avec l'aide des voisins, de la police et du nommé Miquel, pompier.

Les dégâts sont relativement importants. Ils sont couverts par une assurance.

Montauban

Dans la nuit de lundi à mardi, le contrôleur de la Compagnie des chemins de fer du Midi trouva dans un wagon un gamin de douze ans, voyageant sans billet.

Aussitôt le train arrivé à Montauban, on pria ce voyageur peu gêné de descendre. Il déclara s'appeler Maurice, être originaire d'Agen. Le sous-chef de gare de service le fit d'abord enfermer dans un local spécial en attendant qu'il fut possible de le remettre entre les mains de la police pour un supplément d'enquête. Mais la nuit était très froide et l'on pensa que dans le local où il avait été enfermé, l'enfant pourrait bien prendre mal, malgré les meilleures précautions. On eût donc pitié de lui et on le fit venir dans le bureau des messageries de la grande vitesse, parfaitement chauffé et sous la direction directe de l'employé du service de nuit.

Ce dernier, ne se méfiant guère du jeune vagabond, vaua à ses occupations habituelles, distribua les billets pour les trains de nuit, tria les divers colis arrivés en grande vitesse, etc.

Le matin, le jeune Maurice fut remis à la police. Il fut interrogé par M. le procureur de la République et minutieusement fouillé. Dans la

donné l'ordre à M^e Clergeot du remboursement qu'il aura à effectuer. Tu lui remettras une lettre du financier Gervaise, que je vais te l'apporter immédiatement, pour qu'il y appose son visa, et qui servira de reçu au moment du remboursement... Est-ce compris... et accepté... ?

— Oui.

— Tout est pour le mieux. Le temps d'écrire ces quelques lignes.

Il disposa sur son buvard une feuille de papier blanc, trempa sa plume dans l'encrier et commença sa rédaction.

D'un mouvement naturel, Daniel Hubert ramena sa chaise plus près de la table étroite qui les séparait. Ainsi placé, sa tête touchait presque celle de Robine, penchée sur son papier.

— Les bons comptes font les bons amis. Chacun sa part... dit celui-ci, tout en écrivant.

Hubert saisit son couteau et, se dressant brusquement, prompt, terrible, lui enfonça la lame entière dans la gorge.

— Tu te trompes, Robine... car cette fois je garderai tout, cria-t-il.

L'autre s'affaissa, sans un cri, la carotide tranchée de ce coup effrayant, la table culbuta sous son poids, entraînant dans sa chute la lampe de porcelaine, qui s'écrasa sur le parquet.

L'assassin se trouva dans l'obscurité, anxieux, épiant si un bruit insolite n'éveillait pas les voisins.

Le silence régnait. Longtemps encore il demeura immobile, retenant son souffle, prêtant l'oreille. Enfin il se pencha dans l'ombre, sur le corps de sa victime et sa main, à l'ânon, se posa sur son cœur ; il ne battait plus, Robine était mort.

doublure de son pardessus, on découvrit un louis de 10 fr.

— Ah ! sapristi ! s'écria l'enfant. En voilà une veine ! ce qu'il m'a valu une pousse, ce malheureux jaunet, vous ne pouvez guère vous en faire une idée ! Ces jours derniers, mes parents m'envoyèrent payer une barrique de vin. Arrivé chez le marchand, un louis de 10 fr. me manqua. Mes parents ne voulurent pas me croire ; vous devinez la suite. Enfin voilà l'argent retrouvé ! Vous pourrez dire monsieur, que je n'avais pas menti.

Mois voilà que tout à coup on fait toc-toc à la porte du parquet. C'est un employé de la gare qui vient déclarer qu'ayant fait sa caisse, il lui manque 10 fr., et qu'il soupçonne fort le jeune vaurien, qu'il a hébergé la nuit dernière, de les lui avoir subtilisés.

Et voilà Maurice pincé. Il passera en correctionnelle.

Il faut reconnaître cependant que, pour un voleur de douze ans, il ne manque pas de roublardise !

Conseil de guerre

Dans sa dernière séance, le conseil de guerre permanent de la 17^e région a statué sur les affaires suivantes :

Faux et usage de faux. — Engagé volontaire au 20^e de ligne en mars 1888, le sieur Pierre-Arthur Loo devenait caporal le 10 décembre suivant. A Marmande (Lot-et-Garonne), où il se trouvait en garnison, il devint secrétaire du capitaine Arnaud, suppléant légal du sous-intendant militaire.

Cassé de son grade pour avoir accepté de l'argent de certains engagés volontaires auxquels il facilitait la délivrance de feuilles de route, il fut mis en état d'arrestation le 8 septembre 1890, pour avoir établi un mandat d'indemnité de route au nom d'un militaire fictif, auquel il faisait rejoindre le 5^e hussards à Pont-à-Mousson.

Sur ce mandat, Loo apposa le sceau de la sous-intendance et la signature de son capitaine, puis il alla encaisser le montant : 21 fr. 45, chez le receveur des finances.

Ce garçon a été entraîné au mal par la fréquentation d'une fille de brasserie, dont il avait fait sa maîtresse.

Reconnu coupable, il est condamné à deux ans et six jours de prison (les six jours remplaçant l'amende de 100 fr. à laquelle il aurait pu être condamné).

Abus de confiance. — Le soldat Jean-Louis Tissandier, du 7^e de ligne, à Cahors, a détourné le 6 novembre dernier une montre en argent qui lui avait été confiée par le soldat Berthomieux.

Il est condamné à deux mois de prison.

Vol et faux. — Etant secrétaire du cercle des officiers, à Montauban, le caporal Jacques-Abel Bugié, du 11^e de ligne, a abusé de ses fonctions pour majorer les factures de trois fournisseurs du cercle, MM. Couderc, Pommard et Deveicis, et s'en approprier le montant après avoir apposé un faux acquit au bas de ces mémoires.

Quand la fraude fut découverte, le 18 novembre dernier, Bugié prit la fuite et simula un suicide en déposant, quelques jours après, ses vêtements militaires sur la berge de la Garonne, du côté d'Agen.

On a su par la suite qu'il s'était réfugié à Figueras (Espagne).

Le conseil l'a condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à vingt ans d'interdiction de séjour.

Maltraitant un égarement passager, il comprima son front de ses mains humides d'une moiteur chaude, pour rassembler ses idées. C'était les pièces qu'il lui fallait... Oui, ces pièces qui lui donneraient la fortune, toute la fortune de Jean Séguin.

Son esprit recouvrait toute sa lucidité ? le criminel endurci ne tremblait plus.

Le laissant choir sur les genoux, il chercha à tâtons les poches du mort. La position prise par le cadavre en tombant, l'empêchait de fouiller dans celle qui contenait l'enveloppe. Ses mains s'écorchaient aux débris de la lampe, sans résultat.

La lueur momentanée d'une allumette lui permit de se rendre compte. A plat sur la poitrine, Robine gisait sur le parquet, la tête dans une mare de sang qui coulait noir et fumait de l'horrible plaie du cou.

Un frisson atroce le saisit pour la seconde fois, et dans la nuit qui lui parut plus intense, lorsque l'allumette s'éteignit, une indicible terreur s'empara du misérable.

— Allons, allons, murmura-t-il en se secouant... n'ai-je donc plus du courage !

Il alluma une des bougies de la cheminée. La clarté calma ses alarmes et lui rendit son sang-froid.

Il souleva le cadavre, en se raidissant, et s'empara d'une main fiévreuse de l'enveloppe. Epuisé par cet effort, il abandonna le corps qui s'abattit sur le plancher avec un bruit sourd. Instinctivement il s'était reculé... une chaise culbuta dans son brusque mouvement...

JACQUES BRÉMOND. (A suivre.)

L'HÉRITAGE de Jean Séguin

DEUXIÈME PARTIE

VII

— Et à moins qu'il ne soient devenus aveugles et sourds... Réfléchis aussi que le voyage est long ; pendant ton absence, divers incidents peuvent se produire, susceptibles de te gêner au retour... Enfin essaie toujours, le jeu en vaut la chandelle... Bonne chance, Daniel Hubert.

A ces ironiques paroles, son visage se contracta tivement. Le feu de ses yeux s'alluma terrible.

— J'accepte, dit-il tout à coup. Aussitôt que M^e Clergeot se sera exécuté, tu auras ta part. Donne-moi les pièces...

Robine le regarda gouailleux :

— Comment di-tu ça ?

Il répéta.

— Je consens à partager ; rends-moi les pièces.

— Distinguons. Tu consens, c'est parfait, mais ça ne suffit pas. Je n'ai pas de raison de douter de ta bonne foi... cependant je préfère ne pas tenter l'épreuve. Donc, avant de me dessaisir de ces précieux documents, tu trouves ras

bon que j'exige une petite formalité, histoire de l'enlever la tentation de me tirer la révérence au bon moment...

— Une oronalté ?

— Une garantie si tu aimes mieux.

— Soit, fit-il, si tu n'as pas cofiance en moi...

— Confiance mitigée.

— Quel genre de garantie puis-je te donner ? demanda Daniel, sans relever cette appréciation peu obligeante.

— Tu vas le savoir. N'as-tu pas informé M^e Clergeot qu'un ami sérieux t'offrirait un placement avantageux ?

— Oui ; un prétexte pour hâter mon entrée en possession.

— Inutile de me l'avouer... le prétexte va devenir une vérité, car ce financier sérieux est notre vieil ami Gervaise...

— Gervaise ? je le croyais mort.

— Il ressusitera pour la circonstance.

— Explique toi mieux.

— Suis-moi bien. Dès demain tu informes M^e Clergeot qu'un monsieur Gervaise, le financier déjà nommé, consent à t'avancer une somme de quinze cent mille francs, pour que tu ne perdes pas le bénéfice du placement en question, et qu'il aura à rembourser l'obligeant prêteur aussitôt que ta situation sera réglée...

— Comme caissier de l'étude, je n'ai pas besoin de te dire que je m'arrangerai de façon à ce que ce bon M. Gervaise n'attende pas.

— Je n'en doute pas... Mais le notaire ne peut régler ma situation qu'autant que j'aurai les pièces, et je ne les ai pas...

— Tu les auras demain, aussitôt après avoir

Une bande de Pick-pockets

Une bande de pick-pockets s'est abattue sur Cahors, venant de Catus. Prévenus aussitôt, les agents de police et la gendarmerie de notre ville...

Les individus arrêtés conduisaient deux voitures, dont une, recouverte de toile cirée, contenant, avec quelque douzaines de bas, soi-disant marchandises, tout une collection de vêtements et de coiffures de rechange, pouvant permettre aux propriétaires de se présenter sous des aspects différents.

Hommes et femmes sont d'ailleurs assez confortablement vêtus et ces dernières possèdent même des montres en or. Détail singulier, chacun avait dans sa poche une somme d'argent égale.

Les premiers interrogatoires subis par les personnes arrêtées n'ont pu, toutefois, bien établir leur identité et leurs réponses, toujours évasives, n'ont pas encore permis de relever contre eux un seul fait précis.

Ces individus affectent de ne pas même se connaître les uns les autres et se retranchent derrière cette ignorance pour déclarer ne pouvoir fournir aucun renseignement sur leur compte. Les femmes surtout, bien que jeunes, — une à peine dix-sept ans, — ont un aplomb qui déconcerte les magistrats instructeurs.

Il est probable que l'arr. vée à Cahors de l'individu déjà arrêté à Catus au moment où il commettait un vol, va apporter quelque lumière dans l'imbroglio fort habilement arrangé par les gens de cette bande.

Fons

Lundi, vers trois heures du matin, les cris « au feu ! » réveillaient la population si tranquille de notre cité. Le feu venait de se déclarer dans une maison appartenant à M. Nieucel, et était occasionné par une brique trop chaude que l'on avait mise aux pieds du propriétaire, un vieillard de 84 ans, qui était au lit.

Grâce aux prompts secours, qui sont arrivés sur-le-champ, le feu a été circonscrit, et tout s'est borné à la perte du lit et quelques menus objets sans importance.

Nous croyons devoir rappeler aux intéressés qui fréquentent les foires des environs que, comme ils ont pu le voir sur les affiches spéciales, nos nouvelles foires commenceront le 22 janvier courant.

Le marché aux bestiaux sera grandement pourvu de toutes les espèces et, de plus, nos visiteurs sont sûrs de trouver ici une cordiale hospitalité.

Moulinsbesson

Notre foire, favorisée par une belle journée, a été fort importante.

Tous les cochons gras se sont vendus de 46 à 49 fr. les 50 kil. poids vif.

Les bœufs, au nombre de 160 paires, se sont vendus aux cours ordinaires, ainsi que les moutons et les brebis.

Les œufs se sont vendus 0 fr. 90 la douzaine. Le gibier abondait aussi et s'est vendu aux cours ordinaires.

Le maïs s'est vendu 7 fr. les 4/5 et était très recherché.

Les marchands forains étalagistes ont fait très bonne recette et se sont donnés rendez-vous pour la foire prochaine du 27 février.

Un accident s'est produit sur le chemin n° 27. Un habitant de Lapeyrière, le sieur L. B..., eût la maladresse de laisser passer un cochon entre les bœufs du sieur Muret, les bœufs prirent peur et renversèrent un marchand de gâteaux de Montcuq, lui gaspillant toute sa marchandise et le contusionnant lui-même.

Le sieur Muret, plus raisonnable que L. B..., paya la marchandise au pauvre marchand quoique la gendarmerie les eut engagés à payer de moitié.

Labastide-Murat

La foire du 12 janvier, à Labastide-Murat, était fort importante malgré le froid qu'il faisait.

Les divers foirails étaient assez bien approvisionnés. Il s'est vendu peu de bœufs et le prix était à peu près le même que celui des foires précédentes. Il y avait tendance à la baisse pour les bêtes à laine.

Les porcs gras se vendaient à raison de 45 à 52 fr. les 50 kil. poids vif.

Les porcelets se vendaient beaucoup. Le gibier se vendait bien et était rare.

La volaille n'avait pas subi d'augmentation. Il y avait hausse très sensible sur le blé; les quatre quartiers se vendaient 17 fr. et le maïs 10 fr.

Il y avait beaucoup de marchands étalagistes et paraissaient assez satisfaits de la journée.

Causeries agricoles

ELEVAGE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

DU CAUSSE DU LOT

ART DE FABRIQUER ET DE CONSERVER LE BEURRE

(Suite et fin)

Conservation du beurre. — Pour le conserver pendant une vingtaine de jours, on remplit bien de petits vases, beurriers, qu'on retourne ensuite sur une assiette

contenant de l'eau fraîche un peu salée renouvelée tous les jours.

Par les procédés Appert et Bréon on lui conserve la fraîcheur et la qualité pendant des années. Le premier procédé consiste à introduire par petits morceaux le beurre dans des bocaux en verre et à le tasser pour ne pas y laisser de vides. Les bocaux une fois bouchés hermétiquement au moyen de bouchons de liège fixés par une ficelle ou un fil de fer croisé, sont placés dans l'eau froide qu'on chauffe jusqu'à l'ébullition. Les bocaux retirés après être refroidis sont tenus dans un lieu frais.

Par son procédé, M. Bréon obtient le même résultat en mettant sur le beurre frais très bien tassé dans des boîtes de fer blanc, une couche acidulée d'acide tartrique ou un liquide contenant en dissolution 6 grammes d'acide tartrique ou de bicarbonate de soude par litre d'eau. La boîte pleine doit être bien soudée.

Rajeunissement des beurres. — Les beurres qui ont subi un commencement d'altération sont améliorés en les pétrissant d'abord avec de l'eau fraîche. Ce pétrissage terminé, on recommence avec 15 ou 20 pour cent de lait frais. Quant le beurre a durci dans l'eau fraîche il est mis en mottes.

Les meilleurs procédés de conservation du beurre sont la salaison et la fusion.

Salaison du beurre. — En Normandie on sale de considérables quantités de beurre qu'on expédie ensuite : en Angleterre, au Brésil, dans les colonies, etc.

Quand le beurre a été tous a fait délaité on le coupe en tranches minces qu'on étale sur une table mouillée d'avance; on répand dessus du sel desséché au four et broyé, à raison de 55 à 60 grammes par kilogramme de beurre, ensuite on pétrit jusqu'à ce que le sel soit bien incorporé. Le beurre ainsi salé placé dans des vases en grès est abandonné pendant une semaine à lui-même. Les vides formés à la partie supérieure sont ensuite comblés avec une dissolution saturée de sel à froid. Avant d'expédier le beurre après avoir fait écouler la saumure, on la remplace par une couche de sel de la même épaisseur. Quant on entame un pot de beurre salé, on enlève ce beurre par tranches horizontales; on égalise chaque fois la surface et on comble les vides avec de l'eau salée.

Fonte du beurre. — On fond le beurre pour les usages culinaires, de préférence au bain-marie. Pour cela il suffit de placer le vase rempli de beurre dans un autre contenant de l'eau qui est chauffée jusqu'au point de fusion de la matière grasse. En passant le beurre fondu à travers une toile, on retient les impuretés qui seraient entraînées.

Le beurre fondu, bien préparé, se conserve sans altération pendant un an au moins; la durée de sa conservation est bien plus grande si on le sale après sa fusion.

Dans la troisième pièce de la Laiterie on procède à l'emballage de ces bons produits. Pour cela on se sert de toiles soigneusement lavées; on évite d'employer celles qui sont fabriquées avec un mélange d'orties parce qu'elles communiqueraient au beurre un très mauvais goût.

Les expéditions du beurre frais sont faites tous les jours.

Dans l'intérêt des consommateurs, je donne ici l'adresse de M. Desmery, du Moulin du château d'Aixe (Haute-Vienne).

J. MEULET,

Instituteur public à Carluet (Lot).

FAITS DIVERS

Enfants morts de froid

Trois enfants ont été gelés dans le bois qui sépare Anord de Fourmies (Nord). Ces petits malheureux ayant perdu leur père, faisaient la contrebande pour vivre et devaient rapporter tous les soirs, à celui qui avait pris la place du défunt, une certaine somme ou sinon, gare les coups. Les douaniers, paraît-il, les avaient ce jour-là débarrassés de leurs petites provisions. Les enfants, par crainte des mauvais traitements, n'osèrent rentrer et s'attardèrent dans le bois. Lorsqu'on les a retrouvés morts, le plus grand tenait ses deux petits frères serrés dans ses bras.

Sept orphelins

Il y a quelques jours, le tribunal correctionnel de Versailles avait à juger trois enfants, orphelins, prévenus de vagabondage et de vol de petits bouquets de violettes.

Il résulte de l'instruction et des débats qu'ils avaient encore, derrière eux, quatre autres petits frères et sœurs.

Parmi les trois détenus se trouvaient l'aînée de

ces sept enfants, jeune fille de dix-sept ans, qui, sans appui aucun, et grâce seulement à un dévouement de sa part extraordinaire, était parvenue, depuis l'âge de treize ans, à subvenir, dans l'étroite limite de ses moyens, aux besoins de tous les siens, et même à caser deux de ses frères dans un orphelinat de Seine-et-Oise.

En présence des casiers judiciaires, — absolument intacts, — de ces pauvres enfants, et ému à bon droit de leur triste et misérable situation, le tribunal a suspendu l'audience, s'est retiré en chambre du Conseil, et, après délibération, a fait remettre à ces malheureux petits êtres, par l'intermédiaire d'un gendarme de service, le montant d'une collecte faite entre les juges eux-mêmes.

À la reprise de l'audience, le tribunal a prononcé l'acquiescement des prévenus; puis, l'honorable président, M. Jalengues, en mettant la jeune fille en garde contre de nouvelles poursuites judiciaires, l'a chaleureusement exhortée à continuer le bien qu'elle avait déjà su faire aux siens.

Linge piqué par l'humidité

Les taches ainsi produites résistent même à la plus forte lessive.

Pour arriver à les enlever, on mélangera une partie de savon doux à une partie de poudre d'amidon, à une partie de sel et au jus d'un citron. On étendra cette composition sur les parties tachées à l'aide d'un pinceau et des deux côtés (à l'envers et à l'endroit).

On mettra sécher sur le gazon; jusqu'à ce que la tache ait disparu, on ne touchera pas au linge qui doit être étiré sur la pelouse.

Analyse des huiles

M. R. Brullé vient de présenter à l'Académie des sciences une note sur un nouveau procédé pour reconnaître la fraude dans les huiles d'olive. Ce procédé est fondé sur l'emploi du nitrate d'argent dissous dans la proportion de 25 0/0 dans l'alcool éthylique à 90°. Les diverses huiles donnent les réactions suivantes :

- 1° L'huile d'olive pure conserve sa transparence et prend une teinte vert-pré;
2° L'arachide pure prend une teinte brun rougeâtre;
3° Le sésame prend la coloration du rhum très foncé en couleur;
4° Le colza devient noir, puis vert sale;
5° Le lin prend une teinte rougeâtre foncée;
6° Le coton devient noir;
7° L'œilllette devient noir verdâtre;
8° La cameline devient noire; au jour, en inclinant le tube, elle présente une teinte rouge-brûlée.
Dans un tube à essai, on verse 10 cent. de l'huile à essayer, avec 5 cent. de la solution alcoolique de nitrate d'argent, et on laisse environ une demi-heure au bain-marie, puis on observe la teinte des huiles.

Distinguons !

L'homme ne vit pas de ce qu'il mange, mais de ce qu'il digère. Il n'y a pas un seul remède qui soit si souvent employé et avec tant de succès dans les maladies d'estomac, que les Pilules Suisses.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 18 JANVIER de 3 h. à 4 h. du soir (Allées Fénélon)

Toulouse (pas redoublé) Reynaud.
Une journée à Vienne (ouverture) Suppé.
La valse espagnole Dorn.
La Traviata (fantaisie) Verdi.
La Dame de Cœur (polka) Farbach.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 10 au 17 janvier 1891

Naissances

Léassus-Sangosse, rue du Lycée.
Planacassagne François, rue des Badernes, 4.
Miquel Louis, à Cabessut.
Reynaldy Marie, place St-Laurent, 5.
Escande Henriette, à Cabessut.

Mariages

Texier Alphonse et Trémolières Pétrole.
Rival Etienne et Jouclas Eugénie.

Décès

Pommier Eugénie, 1 an, avenue de la Gare, 1.
Mandelli Antoine, 6 mois, boul. Gambetta, 26.
Alazard René, 52 ans, avenue de Toulouse, 27.
Loubatières Catherine, 82 ans, v° Gruyère, rue du Château, 9.

Harreville (Haute-Marne), le 15 juin 1890. — Ayant eu l'os du fémur dérangé, les médecins craignaient une coxalgie provenant d'une entorse; n'ayant pas soigné cette entorse il en est resté une douleur du genou à la hanche. Avant d'avoir employé votre Baume Victor les articulations du genou et de la hanche ne fonctionnaient plus; je ne pouvais plus me chauffer. Depuis les frictions avec le Baume Victor, ma jambe se plie bien et je ne ressens plus aucun mal.

M^U. J. LÉTOFFÉ

A. M. Hertzog, ph^o 20, rue de Grammont, Paris.

Bibliographie

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en louer.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures les Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Accidents. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

Bourse de Paris

Cours du 16 Janvier 1891

RENTES

Table with 2 columns: Rentes and Values. Includes 3 0/0 perpétuel, 3 0/0 amortissable, 3 0/0 Emprunt 1891, 4 1/2 0/0 1883.

Valeurs Françaises

ACTIONS

Table with 2 columns: Actions and Values. Includes Banque de France, Crédit Foncier, Société Générale, Comptoir N° d'Escompte, etc.

OBLIGATIONS

Table with 2 columns: Obligations and Values. Includes Lyon (fusion), Est 3 0/0, Midi 3 0/0, Nord 3 0/0, etc.

Valeurs Étrangères

Table with 2 columns: Valeurs Étrangères and Values. Includes Russe, Portugais, Lombards, Saragosse.

Valeurs en banque

Table with 2 columns: Valeurs en banque and Values. Includes Ch. Russe, Oblig. Guayaquil, Porto-Rico, Bahia.

BULLETIN FINANCIER

du 16 janvier 1891

On a procédé aujourd'hui à la liquidation de quinzaine qui s'est effectuée dans de bonnes conditions avec des reports modérés.

La cherté des reports à la dernière liquidation n'était motivée que par l'approche de l'emprunt. Les marchés étrangers font bonne contenance et la reprise se fait sur toute la ligne.

Le 3 0/0 est à 95.45, le nouveau fait 94.07, le 4 1/2 est à 105.25.

Bonne tenue des Actions de nos grandes sociétés de crédit. Le foncier est à 1292.50. La Banque de Paris fait 850. Le Crédit lyonnais est à 837.50.

Les chemins Portugais sont fermes. Le Suez est en hausse à 2435.

Les fonds étrangers font preuve de bonne allure. L'Italien se relève un peu à 92.31, ce ne sera peut-être pas pour longtemps. Le Hongrois est à 92 5/16, l'Extérieure reprend de l'avance à 76 3/16.

En Banque, les valeurs de cuivre sont fermes, l'alpine continue à faire preuve de bonne tendance. Le Laurium Grec est à 157.50.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé Du Barry, la

REVALESCIÈRE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegme, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Cette, 2 janvier 1890.

« Votre Revalescière m'a empêché de mourir depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault). »

Rapport du docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres. « Naturellement riche en éléments indispensables au sang, pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os. — La Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux phthisiques, étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et drogues, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. 44 ans de succès, 100.000 cures annuelles. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 cent. le repas. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. En vente partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, à PARIS.

Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste.

LA PLUME POUR TOUS

Tel est le nom d'un Office de Rédaction que M. Canet vient d'ajouter à son Agence de Publicité, fort en renom à Toulouse.

Quatre rédacteurs spéciaux sont attachés à l'Administration, avec un rédacteur en chef : M. Léon Valéry, un vétéran du journalisme quotidien, membre de l'Académie des Jeux-Floraux.

Brochures commerciales et industrielles, Mémoires judiciaires, Prospectus et Reclames, Pétitions et Demandes administratives, Discours, etc. La Plume pour Tous se charge de tout ce qui relève de l'art d'écrire, depuis les professions de foi jusqu'aux acrostiches et madrigaux.

Nous ne serions pas surpris que la Plume pour Tous, ainsi outillée, obtint le succès que nous lui souhaitons.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}.

Une demande. — Médecins et malades se demandent souvent à quelle cause il faut attribuer l'efficacité des capsules Guyot. Cette efficacité est due à la qualité du goudron employé et aux soins apportés à leur préparation. Aussi recommandons-nous aux malades atteints de bronchites ou de rhumes de n'user que des Capsules Guyot blanches, avec la signature Guyot sur chaque capsule. Exigez sur l'étiquette la signature Guyot en trois couleurs et l'adresse, 19, rue Jacob, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions soignées, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations balnéaires des Pyrénées et des bords du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Excursions aux Stations balnéaires des Pyrénées.

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller com-

me au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Bibliographie

SAINT-NICOLAS (supplément). — 12^e année. — Sommaire du n° 7. — 15 janvier 1891. — Surpris par l'Orage : Pierre du Chateau — Futurs Chevaliers : N. Balleynghier. — Le Gâteau des Rois : S.-E. Robert. — Le Petit Gargon dans la Lune : Tante Nicole. — Les Notes noires et les Notes blanches : Emil Causé. — L'Araignée et la Mouche : G. Eugène. — Robert Painsec : Jacques Bonconseil. — Le vieux Cheval : Toïstoï. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations par Barnes, Ed. Zier, J. Geoffroy, Birch, E. Causé, Mencina Krzesz, Mouchot, Doës, Gaillard, etc.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1567^e livraison (17 janvier 1891). — Du Niger au golfe de Guinée, par M. le capitaine Binger. — 1887-1889. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Riou et une carte.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 946^e livraison (17 janvier 1891). — Texte : La Famille Hamelin, par l'auteur de la Neuvaine de Collecte et de Tout droit. — Deux vainqueurs, par L. Lecomte. — Les timbres-poste. — Lis et Cardon, par M^{me} la comtesse d'Houdetot. — Les araignées et la lumière électrique. — La digue de Cherbourg, par M^{me} de Nanteuil. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Tofani et E. Zier.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte greffes et de plants greffés-soudés PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENDE DE PARAÎTRE :

Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : 3 fr. FRANCO-POSTE

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

SANTAL DE MIDY

Pharmacien à Paris

Supprime Copahu, Cubèbe et Injections, guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. — Chaque capsule porte en noir le nom MIDY.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

A VENDRE

UN CHAI, servant d'écurie et remise, situé à Cahors rue des Elus, dépendant de la succession de M^e Pouzergues, ancien avoué.

Pour traiter s'adresser à M^e LESCALE, notaire, à Cahors.

SIROP de SÈVE de PIN MARITIME

Pharm. à Bordeaux.

DE LA CASSE Le seul préparé avec la véritable Sève de Pin obtenue par injection des bois, guérit les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrhumements.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

ALPH. SÉGUÉLA, FILS

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

CAHORS. — 14, Avenue de la Gare, en face l'ancienne gare. — CAHORS

VIGNES AMÉRICAINES, ARBRES & ARBUSTES

Plants greffés : en alicante H. Bouschet, auxerrois-méreau, et autres variétés du pays.
Producteurs directs : racinés et boutures tels que Othello, Herbemonts, Jacquez, etc.
Boutures riparia : tomenteux et glabres pour le greffage sur table.
Racinés riparia : pour le greffage sur table et la plantation à demeure.

Arbres fruitiers, Arbres et Arbustes d'ornement; Arbres pour avenues, Chênes truffiers

PÉPINIÈRES A GAILLAG

Constructions Rustiques, entreprise de jardins avec plans et devis. Rocailles Artificielles.

VOUS SOUFFREZ DES DENTS?

Employez comme mot

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

Agents Généraux : TAILHEFER & LABADIE

43, rue Croix-de-Seguey, BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries

Concessionnaires : M. VERDIER, Place Basse, à Figeac; M. LOU-BEYRE, Boulevard Gambetta, à Cahors.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

avec un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

RHUM DU MARIN

MARTINIQUE

TROIS FRANCS le Litre

Malgré la modicité de son prix, ce Rhum AUTHENTIQUE ne redoute la comparaison avec AUCUNE AUTRE MARQUE.

Vente en gros : S. GARINEAU, Bordeaux

En dépôt à Cahors, chez M. MIGNAUD, Epicerie Bordelaise; à Gourdon, chez M. CAPRETZ, confiseur; à Figeac, chez M^{me} veuve LAVERDET, Epicerie Parisienne, dans les chefs-lieux de cantons et dans les communes importantes, chez les principaux Commerçants.